

# Montet-Coppi-Guérineau, un trio infernal titré dimanche à Bagnols

## PÉTANQUE

Championnat du Gard mixte triplète.

Le championnat du Gard mixte triplète, le week-end dernier à Bagnols-sur-Cèze, a été fidèle à son image de compétition conviviale avec la participation de tous les clubs, grands ou plus petits. Pour cette saison particulière, 117 trios étaient engagés, soit quatre de plus qu'en 2019. À noter que la pluie et les conditions sanitaires, qui pouvaient perturber l'épreuve, ont été parfaitement gérées par les organisateurs.

### Superbe finale

À l'arrivée, c'est une superbe finale qui s'est déroulée sur les jeux de goudron parfaits en bordure du boulodrome Jean-Giono aux pistes trop souples après les pluies matinales.

Les tenants du titre, Nathalie Rochette, Vincent Fuster et Stéphane Laval (Saint-Laurent-d'Aigouze), n'ont pas doublé la mise. Ils ont en effet été battus 13-8 en 11 mènes dont une annulée par un trio infernal composé d'Anaïs Montet, Nicolas Guérineau et Morgan Coppi (Molières-Cavaillac).

Les Cévenols, au taquet d'entrée, jouant deux boules sur deux chacun, ont vite pris les devants (7-0). Pas du genre à baisser la garde, avec un Fuster déchaîné matchant avec Guérineau, les Saint-Laurentais se



Coppi, Montet, Guérineau, les champions du Gard 2020.

sont accrochés pour revenir aux basques de leurs adversaires (8-10) à la 9<sup>e</sup> passe.

Au jet de but suivant, un carreau bienvenu de Coppi, collé à leur boule, a compliqué la vie de Laval qui n'a pu arracher la marque avec deux tentatives de reffente. Comme si leur chance de recoller au score était passée, avec une boule chiquée puis une autre rentrant un point pour Montet, les champions 2019 ont cédé leur titre sur une frappe de Guérineau.

Statistiques de la finale : Montet, 10 reprises, 1 ajout, 1 frappe ; Coppi, 8 reprises, 4 sur 7 au tir dont 1 palet ; Guérineau, 12 sur 16 au tir dont 6 palets, 2 ajouts ; Rochette, 8 reprises, 1 ajout ; Laval, 7 reprises, 5 sur 7 au tir dont

1 palet ; Fuster, 11 sur 15 au tir dont 4 palets, 1 ajout.

### Des quarts de finale avec le masque

Auparavant, les futurs champions avaient disposé 13-5 en huit mènes d'Alexandra Deffenain, Yves Alcazar et Stéphane Baume (Monfrin). « Rien à dire ils étaient super et nous, pas très bons », avouait sportivement Alexandra Deffenain.

Pour les joueurs des Angles Stéphanie Borba Da Costa, Philippe Dumolard et Paul Martinez, la gnaque n'a pas suffi. Revenus à 6 partout, ils ont ensuite dévissé sur deux piles de Fuster à la sautée pour laisser le team Rochette accéder à la finale (13-6). On retiendra de cette édition le

bon niveau de jeu d'ensemble, la disponibilité et la motivation de tous les joueurs qui, loin de leur réputation d'incorrigibles réboussiers, ont même accepté, pour le bon déroulement de l'épreuve, de disputer en étant masqués les quarts de finale au boulodrome couvert.

**Geneviève Oliva**

sports.nimes@midilibre.com

> Résultats des quarts : Montet bat Taulier-Platon-Santiago (Générac) à 5, Rochette bat Morales-Boudon-Coutanceau (Saint-Laurent-d'Aigouze) à 10, Borba Da Costa bat Gonzales-Semmadi-Buchet (Les Angles) à 9, Deffenain bat Llobie-Rigal-Peralta (Comps) à 5.

## Le calendrier des concours

### Pétanque, samedi

**26 septembre** : Uzès, doublette, 200 € + doublette féminin, 200 €; Quissac, doublette, 200 €; Clarensac, doublette, 200 €; tous à 15 heures. **Dimanche**

**27 septembre** : Bagnols, triplète, 500 €, 15 heures. Mercredi 30 septembre : Ribauts, 55 ans et +, doublette, 150 €, 15 heures.

### Jeu provençal, dimanche

**27 septembre** : Saint-Quentin, 3 parties, triplète, 300 €, 9 heures.